

Le 19 août 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 19 août 19h30, à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Étaient présents : Monsieur Derek Grille, maire
 Monsieur Dany Chapdelaine, conseiller poste numéro 1
 Monsieur Éric Bossé, conseiller poste numéro 2
 Monsieur Claude Jeanson, conseiller poste numéro 3
 Madame Valérie Fontaine-Martin, conseillère poste numéro 4
 Monsieur Carl Massé, conseiller poste numéro 5
 Monsieur Réal Delorme, conseiller poste numéro 6

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Derek Grilli

Était également présente : Madame Ann-Renée Coulombe, DMA
 Directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

À 19h31, le maire, monsieur Derek Grilli, déclare la séance ouverte.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2024-08-91 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par: Valérie Fontaine-Martin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville adopte l'ordre du jour tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2024;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Désignation d'une nouvelle administratrice principale chez Desjardins;
8. Résolution d'administration auprès de Revenu Québec;
9. Autorisation de signatures et d'informations auprès des ministères du Québec et du Canada;
10. Achat de banque d'heures pour formations Sygem;
11. Offre ÉquiJustice;
12. Signature de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile;
13. Offre de renouvellement de Rézilio technologie Inc. (Licence Rézilio);
14. Augmentation des heures travaillées par semaine – Inspectrice;

15. Participation à un programme de mobilisation et de formation citoyenne au sein de la chaîne d'intervention préhospitalière dans les municipalités regroupées du Val-7;
16. Approbation de l'entente entre la municipalité et 'Débusqueuses Awassos Inc';
17. Achat et installations d'un micro et d'une caméra pour l'ordinateur de la directrice générale ainsi que de trois (3) casques d'écoute;
18. Régime de retraite des employés municipaux du Québec;
19. Résolution d'appui – CPTAQ;
20. Questions de l'assemblée;
21. Affaires nouvelles;
22. Levée de la séance.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2024;

2024-08-92

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2024

ATTENDU QUE tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 02 juillet 2024;

Sur la proposition de : Réal Delorme
Appuyé par : Carl Massé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juillet 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER;

2024-08-93

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par: Carl Massé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 16 août 2024, pour un montant de 110 695.37\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202400171 à #202400221), et dont les chèques sont contresignés par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE

5. RAPPORT DES COMITÉS;

Aucun rapport

6. SUIVIS DES DOSSIERS;

L'appel d'offre est affiché pour la rue de l'église. Ouverture des enveloppes les 27 août 2024 à 11h00 au bureau municipal.

7. DÉSIGNATION D'UNE NOUVELLE ADMINISTRATRICE PRINCIPALE CHEZ DESJARDINS;

2024-08-94 DÉSIGNATION D'UNE NOUVELLE ADMINISTRATRICE PRINCIPALE CHEZ DESJARDINS

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville a nommé une nouvelle directrice générale et greffière-trésorière, madame Ann-Renée Coulombe;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville désire que la nouvelle directrice générale et greffière-trésorière, madame Ann-Renée Coulombe, soit l'administratrice principale d'AccèsD affaires pour l'ensemble des comptes bancaires de la municipalité ;

Sur la proposition de : Valérie Fontaine-Martin

Appuyé par : Éric Bossé

Il résolu à l'unanimité des membres présents.

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée à compter de maintenant, administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin. Suite à la désignation de madame Ann-Renée Coulombe, monsieur François Paquette ne sera plus administrateur ni signataire du compte;

QUE madame Ann-Renée Coulombe soit la gestionnaire autorisée au dossier VISA;

QUE messieurs Derek Grilli, maire, et Éric Bossé, maire suppléant, soient toujours signataires au compte, en plus de madame Ann-Renée Coulombe;

QUE madame Ann-Renée Coulombe ait en sa possession une carte de débit pour dépôt seulement ainsi qu'une carte de crédit de 3000,00\$;

QUE madame Maryse Aubuchon ait un accès au compte AccèsD affaires en ligne ainsi qu'une carte de débit pour dépôt seulement;

QUE tous les accès de monsieur François Paquette soient résiliés et que sa carte de crédit soit annulée;

ADOPTÉE

8. RÉSOLUTION D'ADMINISTRATION AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC;

2024-08-95

RÉSOLUTION D'ADMINISTRATION AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

ATTENDU QUE madame Ann-Renée Coulombe est maintenant directrice générale et greffière-trésorière du village de Lawrenceville;

ATTENDU QUE le conseil municipal est tenu de nommer une personne responsable de la communication et du suivi des dossiers avec *Revenu Québec*;

Sur la proposition de : Claude Jeanson

Appuyé par : Carl Massé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à inscrire la municipalité de Lawrenceville aux fichiers de *Revenu Québec*;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à gérer l'inscription de la municipalité de Lawrenceville à *clicSÉQUR – Entreprises*;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à gérer l'inscription de la municipalité de Lawrenceville à *Mon dossier pour les entreprises* et, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de *Mon dossier pour les entreprises*, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à consulter le dossier de la municipalité de Lawrenceville et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec *Revenu Québec*, en ce qui concerne tous les renseignements que *Revenu Québec* détient au sujet de la municipalité de Lawrenceville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec *Revenu Québec* par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE

9. AUTORISATION DE SIGNATURES ET D'INFORMATIONS AUPRÈS DES MINISTÈRES DU QUÉBEC ET DU CANADA;

2024-08-96

AUTORISATION DE SIGNATURES ET D'INFORMATIONS AUPRÈS DES MINISTÈRES DU QUÉBEC ET DU CANADA

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a nommé une nouvelle directrice générale et greffière-trésorière, madame Ann-Renée Coulombe;

Il est proposé par : Valérie Fontaine-Martin
Appuyé par : Claude Jeanson
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE madame Ann-Renée Coulombe soit autorisée à compter de maintenant à signer les chèques, effets et tout autre document relatif à l'exercice de ses fonctions;

QUE le conseil autorise madame Ann-Renée Coulombe à représenter la municipalité de Lawrenceville auprès des ministères et organismes notamment le ministère du Revenu du Québec et l'Agence du Revenu du Canada, ClicSÉQUR, Registraire des entreprises, PGAMR, etc.;

QUE le Conseil de la municipalité de Lawrenceville autorise le fournisseur des services ou les ministères ou les organismes à transmettre à madame Ann-Renée Coulombe, dans le cadre de ses fonctions, des renseignements confidentiels concernant la municipalité de Lawrenceville;

ADOPTÉE

10. ACHAT D'HEURES EN BANQUE POUR FORMATION SYGEM;

2024-08-97 ACHAT D'HEURES EN BANQUE POUR FORMATION SYGEM

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service pour l'achat d'une banque d'heures pour la formation et les services d'Infotech, à prix forfaitaire;

ATTENDU QUE les employés municipaux ont besoin de formation afin d'optimiser le travail administratif;

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par : Claude Jeanson
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité accepte l'offre de service d'Infotech pour une banque de 26 heures au coût de 3 250\$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil de la municipalité accepte l'inscription aux formations de groupe demandée par la directrice générale sur la plateforme *PG Solutions* d'Infotech;

ADOPTÉE

11. OFFRE DE SERVICE - EQUIJUSTICE;

2024-08-98 OFFRE DE SERVICE – EQUIJUSTICE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service pour une unité de médiation citoyenne de la part de ÉquiJustice Estrie;

ATTENDU QUE le coût de fonctionnement d'une unité de médiation est calculé pour l'ensemble de la MRC du Val St-Francois, puis divisé par le nombre de citoyen pour arriver à un montant de 0,69\$ du citoyen, pour un total de 433.00\$ pour le village de Lawrenceville;

Sur la proposition de : Carl Massé
Appuyé par : Réal Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité accepte l'offre de service de ÉquiJustice Estrie, pour un montant de 433,00\$;

ADOPTÉE

12. SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE;

2024-08-99

SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* précise les moyens minimaux que les municipalités doivent mettre en place;

ATTENDU QU'il peut être difficile pour les municipalités de trouver suffisamment de ressources humaines et matérielles pour répondre à un sinistre important;

ATTENDU QU'il est primordial de pouvoir compter sur l'ensemble des municipalités pour répondre à un sinistre et faire le partage des ressources humaines et matérielles dans un tel cas et lorsque requis;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lawrenceville souhaite se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente intermunicipale en matière de sécurité civile;

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par : Claude Jeanson
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Lawrenceville autorise la conclusion d'une entente intermunicipale en matière de sécurité civile avec la Ville de Valcourt et les municipalités de Bonsecours, Maricourt, Racine, Canton de Valcourt et Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

QUE soit autorisés le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale, à signer ladite entente;

QUE cette entente soit annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduit;

ADOPTÉE

13. OFFRE DE RENOUELEMENT DE RÉZILIO TECHNOLOGIE INC. (LICENCE RÉZILIO);

2024-08-100 OFFRE DE RENOUELEMENT DE RÉZILIO TECHNOLOGIE INC. (LICENCE RÉZILIO)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt et les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville, Maricourt, Racine et Sainte-Anne-de-la-Rochelle utilisent conjointement la plateforme électronique Rézilio, un logiciel de gestion de crises, pour loger le plan de sécurité civile du regroupement;

ATTENDU QUE la compagnie Rézilio Technologie Inc, a transmis à la Ville de Valcourt en mars 2024 une offre de renouvellement de l'abonnement à la plateforme Rézilio, avec des tarifs ajustés sur cinq ans;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt, à la séance du 3 juin 2024, a accepté cette offre de services de Rézilio Technologie Inc. portant sur le renouvellement de la plateforme Rézilio, conditionnellement à ce que les six autres municipalités mentionnées et parties au regroupement en sécurité civile acceptent également l'offre;

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par : Dany Chapdelaine
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte l'offre de services de Rézilio Technologie Inc. portant sur le renouvellement de la plateforme Rézilio, selon les modalités suivantes sur cinq ans :

Année	Renouvellement
2024	3 774,00 \$
2025	4 075,00 \$
2026	4 401,00 \$
2027	4 753,00 \$
2028	5 133,00 \$

QUE la municipalité de Lawrenceville s'engage à payer sa part des frais annuels sur présentation d'une facture par la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

14. AUGMENTATION DES HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE – INSPECTRICE;

2024-08-101

AUGMENTATION DES HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE – INSPECTRICE

ATTENDU QUE madame Guylaine Castonguay a déposé une demande pour augmenter ses heures de travail hebdomadaire à vingt (20) heures, soient quatre (4) de plus que ce qu'elle fait actuellement;

ATTENDU QUE la charge de travail de madame Castonguay justifie son besoin d'augmenter ses heures, entre autres pour finaliser ses dossiers, faire des visites sur le terrain, organiser et animer d'avantages de CCU, de faire mises à jour de la section d'urbanisme de notre site internet, de créer des outils de travail pour faciliter la tenue de ses dossiers, de participer à différentes formations et de faire des lectures de documentation de mises à jour, tel que recommandé par l'audit de performance, réalisé par la CMQ, sur la gestion des permis et des certificats;

Sur la proposition de : Claude Jeanson
Appuyé par : Valérie Fontaine-Martin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte d'augmenter la semaine de travail de madame Guylaine Castonguay à vingt (20) heures par semaine;

ADOPTÉE

15. PARTICIPATION À UN PROGRAMME DE MOBILISATION ET DE FORMATION CITOYENNE AU SEIN DE LA CHAÎNE D'INTERVENTION PRÉHOSPITALIÈRE DANS LES MUNICIPALITÉS REGROUPÉES DU VAL-7;

XXXXXX

PARTICIPATION À UN PROGRAMME DE MOBILISATION ET DE FORMATION CITOYENNE AU SEIN DE LA CHAÎNE D'INTERVENTION PRÉHOSPITALIÈRE DANS LES MUNICIPALITÉS REGROUPÉES DU VAL-7

ATTENDU QU'un comité intermunicipal regroupant toutes les municipalités du Val-7 se réunit de façon régulière depuis l'automne 2023 pour étudier la possibilité d'instaurer le programme des *Premiers répondants* dans le territoire;

ATTENDU QUE les membres du comité intermunicipal ont rencontré, pendant cette étude, différents acteurs de la chaîne d'intervention préhospitalière, notamment le *ministère de la Santé et des Services sociaux*, le *CIUSSS* et d'autres services de *Premiers répondants*;

ATTENDU les orientations du *ministère de la Santé et des Services sociaux*, conformément au *Plan d'action gouvernemental du système préhospitalier d'urgence 2023-2028*, qui favorise la formation des citoyens en matière de premiers soins et d'interventions d'urgence (Axe 1);

ATTENDU QUE les membres du comité en sont venus à la conclusion qu'un programme de mobilisation et de formation des citoyen(ne)s était la mesure la plus réalisable à court terme et la plus susceptible de rallier les sept municipalités concernées par cette étude;

ATTENDU QUE les municipalités du Val-7 ont décidé de se regrouper afin de mener cette initiative de manière coordonnée pour s'assurer que la formation soit offerte gratuitement et régulièrement à tous les citoyen(ne)s du Val-7 afin de maximiser la participation et l'accessibilité;

ATTENDU QUE le comité voit, avec ledit programme proposé, la possibilité d’y aller par étapes et de voir l’intérêt des citoyens, non seulement pour l’implantation éventuelle d’un service de premiers répondants, mais aussi pour leur participation personnelle et directe au programme de formation;

ATTENDU QU’il faut doter un poste de coordonnateur du programme de formation, dont le rôle sera de réaliser la planification, l’organisation, la promotion, la mise en œuvre et le suivi des formations et de faire de la recherche de subventions, entres autres;

ATTENDU QUE les coûts estimatifs du programme dans la région du Val-7 sont de l’ordre de 50 000 \$ pour l’année 2025;

AJOURNÉE, aucune résolution

QUE cette résolution soit ainsi adoptée pour officialiser l’engagement de la Municipalité de Lawrenceville envers le programme de mobilisation et de formation citoyenne au sein de la chaîne d’intervention préhospitalière dans les municipalités regroupées du Val-7 en 2025, ce qui comporte les éléments suivants :

- Former les citoyen(ne)s aux techniques de premiers soins de base et à l’utilisation de défibrillateurs externes automatisés (DES) pour renforcer la capacité de réponse en situation d’urgence et sauver des vies;
- S’assurer d’une couverture complète en DEA accessibles sur l’ensemble du territoire;
- Poursuivre la campagne de pression politique soutenue pour obtenir la présence en caserne des ambulanciers sur le territoire;

QUE la Municipalité de Lawrenceville s’engage à participer pleinement au programme, que ce soit au niveau de la promotion auprès de ses citoyen(ne)s, du prêt de salles pour la tenue de formation ou par d’autres moyens;

QUE la Municipalité de Lawrenceville prévoit un budget en 2025 pour s’acquitter des frais associés à ce programme, y compris la rémunération du coordonnateur, l’acquisition de matériel ou de DEA et les frais logistiques;

QUE la Municipalité du Canton de Valcourt soit mandatée pour prendre les mesures administratives nécessaires à la mise en place du programme, notamment la proposition de divers scénarios de financement et le recrutement d’un coordonnateur;

QUE la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités visées par le programme;

ADOPTÉE

16. APPROBATION DE L’ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET ‘DÉBUSQUEUSES AWASSOS INC’;

2024-08-102 APPROBATION DE L’ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET ‘DÉBUSQUEUSES AWASSOS INC’

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de l’entente intervenue entre la municipalité du village de Lawrenceville et ‘Débusqueuses Awassos Inc.’;

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par : Valérie Fontaine-Martin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville approuve l'entente intervenue entre la municipalité du village de Lawrenceville et 'Débusqueuses Awassos Inc,';

ADOPTÉE

17. ACHAT ET INSTALLATION D'UN MICRO ET D'UNE CAMÉRA POUR L'ORDINATEUR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, AINSI QUE DE TROIS (3) CASQUES D'ÉCOUTE;

2024-08-103 ACHAT ET INSTALLATION D'UN MICRO ET D'UNE CAMÉRA POUR L'ORDINATEUR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, AINSI QUE DE TROIS (3) CASQUES D'ÉCOUTE

ATTENDU QUE plusieurs formations se tiennent en ligne, et la nécessité pour différents interlocuteurs de participer à des réunions en ligne;

ATTENDU QUE des casques d'écoute sont demandés par le personnel administratif;

Sur la proposition de : Éric Bossé
Appuyé par : Claude Jeanson
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte la dépense pour acheter et installer un micro et une caméra pour l'ordinateur de la directrice générale;

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte la dépense pour trois casques d'écoute au montant de 247,68\$ chaque, plus les taxes applicables;

ADOPTÉE

18. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC;

2024-08-104 RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Lawrenceville par résolution a pris la décision d'adhérer à ce régime;

ATTENDU QUE la municipalité de Lawrenceville a pris acte du Règlement du Régime de retraite des employés municipaux du Québec, daté du 20 février 2023;

ATTENDU QUE les employés la municipalité de Lawrenceville ont été consulté sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci;

Sur la proposition de : Éric Bossé

Appuyé par : Claude Jeanson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Lawrenceville accepte et adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

QUE cette adhésion soit effective au 01 octobre 2024;

QU'à compter de cette date, l'ensemble des employés participe au volet à prestations déterminées;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à attester pour et au nom de la municipalité de Lawrenceville du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime;

QUE madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à transmettre à Aon, administrateur délégué du volet à prestations déterminées régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime;

ADOPTÉE

19. RÉSOLUTION D'APPUI - CPTAQ;

2024-08-105 RÉSOLUTION D'APPUI - CPTAQ

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 1 823 055, 1 823 056, 1 823 314 et 1 823 052 a déposé une demande à la CPTAQ dans le but d'aliéner les lots afin de les séparer pour conserver les lots 1 823 052 et 1 823 314 et vendre les lots 1 823 055 et 1 823 056;

ATTENDU QUE les lots conserveront le même usage (AF-3), et ne pourront être utilisés qu'en agriculture;

ATTENDU QUE, afin de donner l'autorisation d'aliénation des lots, la CPTAQ exige une résolution d'appui;

Sur la proposition de : Dany Chapdelaine

Appuyé par : Réal Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Lawrenceville appuie la demande du propriétaire des lots concernés dans sa démarche d'aliénation de ses lots;

ADOPTÉE

20. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

21. AFFAIRES NOUVELLES;

22. LEVÉE DE LA SÉANCE;

2024-08-106 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de : Valérie Fontaine-Martin
Appuyé par : Dany Chapdelaine
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 19h59

ADOPTÉE

Derek Grilli
Maire

Ann-Renée Coulombe, DMA
Directrice générale et
Greffière-trésorière